

— Note d'information —

Fermeture du réseau de cuivre : la fibre optique prend le relais dans le département de la Somme

Les opérateurs télécoms poursuivent leur engagement dans la transition numérique des territoires. Ils accompagnent les entreprises et le grand public dans la transition vers la fibre et l'arrêt progressif du réseau de cuivre

La fermeture progressive du réseau cuivre est engagée dans le département de la Somme.

Fin du réseau de cuivre : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques

Pendant plus de 50 ans, le réseau de cuivre a permis aux Français d'accéder à la téléphonie fixe puis à l'Internet haut débit *via* l'ADSL. Ce réseau, aujourd'hui en fin de vie, ne répond plus aux exigences croissantes en matière de débit, de fiabilité et de performance. Il sera progressivement fermé d'ici 2030 et remplacé, selon les cas, par la fibre optique ou par des solutions alternatives performantes basées sur le mobile ou le satellite.

Depuis 2011, le déploiement de la fibre optique constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Grâce au Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités locales et les opérateurs, la fibre est aujourd'hui accessible à une très large majorité des foyers et des entreprises.

Ce pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui avec des taux de couverture et d'adoption à la fibre optique parmi les plus haut d'Europe : fin mars 2025, 92 % des locaux en France sont raccordables à la fibre optique, soit 41,1 millions de foyers et entreprises (source : Arcep).

Les avantages de la fibre optique

La fibre optique, un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, déployée massivement à partir des années 2010, offre des performances supérieures en termes de débits, de résilience et d'efficacité énergétique :

Des performances accrues : elle permet de transmettre un volume de données bien plus important que le DSL, assurant ainsi une qualité de connexion supérieure.

Une meilleure résistance aux conditions climatiques : contrairement au réseau DSL, la fibre n'est pas sensible aux intempéries comme les fortes pluies, qui peuvent affecter la connexion.

- Une consommation énergétique réduite : la fibre optique consomme environ quatre fois moins d'électricité que le réseau cuivre.

Très concrètement, elle offre aux utilisateurs un accès au Très Haut Débit, rendant possible la télévision par internet, le streaming ou encore le télétravail dans des conditions optimales. Sa très large adoption par les particuliers en fait aujourd'hui l'infrastructure fixe de référence. Elle présente aussi de nombreux avantages pour les professionnels qui sont également appelés à migrer leurs usages sur cette technologie. C'est donc naturellement que le réseau cuivre, moins performant et plus énergivore, sera progressivement fermé d'ici 2030.

Des alternatives Très Haut Débit performantes adaptées à chaque situation

En complément de la fibre, les réseaux mobiles et les technologies satellitaires (en orbite basse ou géostationnaire) permettent aussi un accès optimal au Très Haut Débit et assurent une couverture de

qualité dans les zones les plus isolées, notamment en montagne ou en milieu rural. Le choix de la solution dépendra des besoins et de la localisation de chaque utilisateur.

Tous les usages portés par le réseau cuivre peuvent être portés par d'autres technologies, même les usages dits « spécifiques », tels que la téléassistance, les lignes de secours pour les ascenseurs, la télérelève etc.

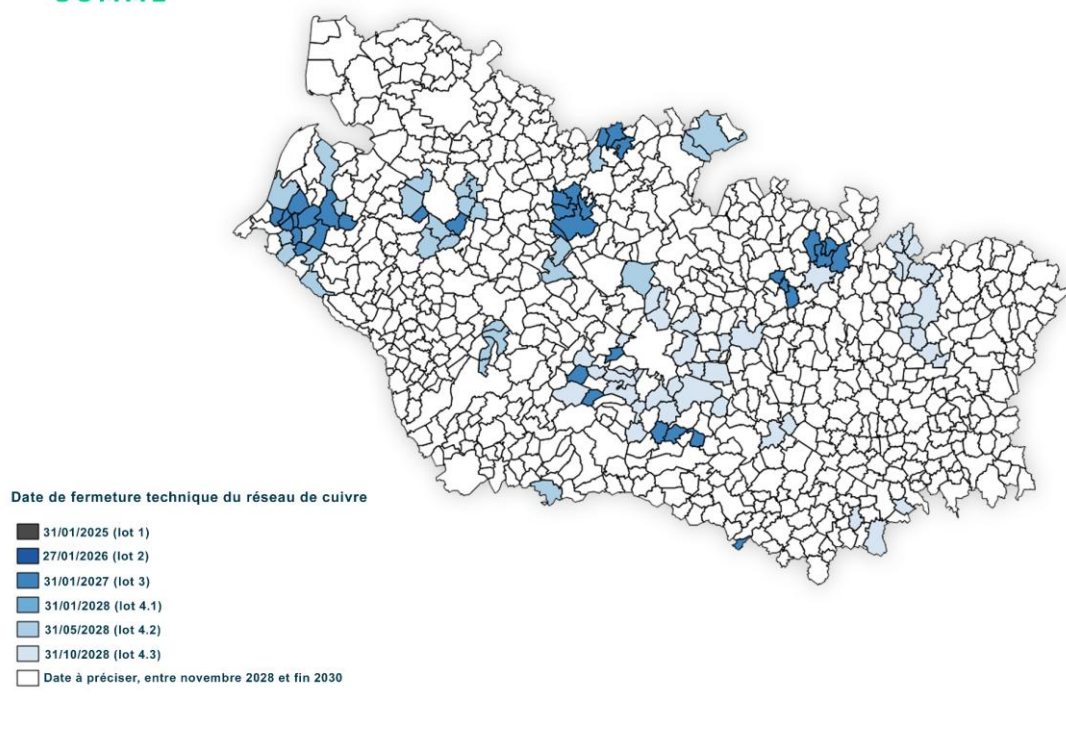
- ➔ Pour en savoir plus sur les solutions alternatives pour les équipements spécifiques, consultez la page de la FFT :
- ➔ Découvrez plus d'informations en suivant ce lien : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/lessentiel>

La fermeture du cuivre dans la Somme est lancée

Le département de la Somme bénéficie pleinement de cette dynamique, **avec plus de 226.000 prises désormais disponibles au raccordement à la fibre optique.**

Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec pour objectif de généraliser la fibre optique sur tout le territoire, partout où cela est possible.

Calendrier de fermeture du réseau de cuivre



La fermeture du réseau de cuivre se déroule en deux étapes :

Fermeture commerciale : il n'est plus possible de souscrire une nouvelle offre ou de changer d'opérateur sur le réseau de cuivre. Les abonnements existants continuent cependant toujours de fonctionner.

Fermeture technique : l'ensemble des services sur le réseau de cuivre seront définitivement arrêtés, à l'échelle de chaque commune.

Cette transition s'organise selon un calendrier progressif :

- **Lot 1 :**
Premières fermetures techniques réalisées avec succès le 31 janvier 2025 dans 162 communes, dont 0 communes dans le département de la Somme.
- **Lot 2 :**
Lancé le 28 juin 2023, ce lot concerne 829 communes, dont 0 dans le département de la Somme. La fermeture commerciale est déjà effective. La fermeture technique interviendra le 27 janvier 2026 pour 765 communes.
- **Lot 3 :**
Lancé début 2024, il comprend 2 145 communes dont 36 dans le département de la Somme, avec une fermeture technique programmée au 31 janvier 2027.
- **Lot 4 :**
Lancé en janvier 2025, ce lot concerne 6 849 communes dont 70 dans le département de la Somme. Compte tenu des volumes importants de ce lot, Orange a décomposé le lot en 3 sous-lots de fermeture technique qui s'échelonnent au cours de l'année 2028 :
 - Sous-lot 4.1 : 31 janvier 2028 (28 communes de la Somme)
 - Sous-lot 4.2 : 31 mai 2028 (0 communes de la Somme)
 - Sous-lot 4.3 : 31 octobre 2028 (42 communes de la Somme)
- **Lot 5**
Ce lot est en phase de construction, il pourra concerner environ 11 millions de locaux. La fermeture technique est prévue en janvier 2029.

Pour connaître la date de fermeture du réseau de cuivre dans votre commune, consultez le module de recherche mis à disposition par la DGE, régulièrement mis à jour [La fermeture du réseau cuivre dans votre commune | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Anticipez dès maintenant le passage au Très Haut Débit

Les usagers sont invités à migrer vers la fibre ou vers une technologie alternative (réseau mobile, satellite) disponible dès que possible, afin de garantir la continuité de leurs services. Pour en savoir plus sur la fermeture progressive du réseau de cuivre, les solutions alternatives disponibles et les démarches à suivre, consultez la page dédiée du **Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique** : [Actualités | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Pour accéder aux contenus dédiés aux élus : [Élus locaux | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)